ID: 036-283600120-20210520-CA\_20210520\_011-DE

Affiché le 25/05/2021



SERVICE DEPARTEMENTAL **D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'INDRE** 

Conseil d'Administration

Séance du 20 mai 2021

Délibération CA\_20210520\_011 Arbre de Noël 2021

**VOTE**: adopté à l'unanimité

2 membre(s) étant absent(s)

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Vu l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial;

Vu l'ordonnance n° 2020-1507 du 2 décembre 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire;

Vu la délibération du conseil d'administration du 11 mai 2020 relative aux modalités d'organisation du conseil d'administration et du bureau réunies en format audioconférence;

## **DECIDE:**

Article unique. Pour l'année 2021, la valeur des bons cadeaux de Noël versés aux parents sur la pave, augmentée des cotisations sociales afférentes à la charge du SDIS, pour les enfants du personnel nés entre 2010 et 2021, est reconduite à l'identique des dernières années.

## **DESCOUT Serge**